

Rapport d'activité

Consultable sur www.sysaaf.fr/publications

1^{ère} partie : présentation et activité générale des services

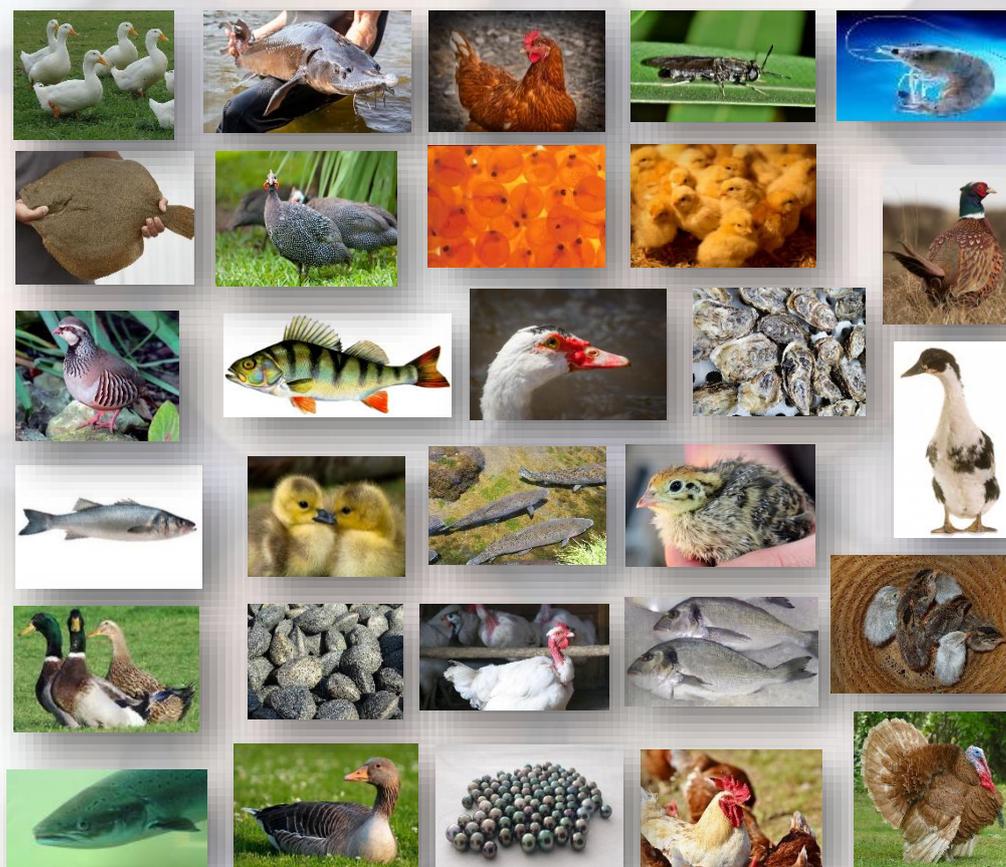


Table des matières

LE MOT DU PRESIDENT.....	5
PRESENTATION DU SYSAAF.....	6
LES FAITS MARQUANTS DE 2024	8
GOUVERNANCE	8
RESSOURCES HUMAINES.....	9
LOCALISATION DES EQUIPES.....	9
REPARTITION DES PRINCIPALES ACTIVITES DES AGENTS EN 2024.....	10
LES CHIFFRES CLES DU SYSAAF EN 2024 :	10
AUTRES MISSIONS DU SYSAAF	11
COMPTES ANNUELS 2024	12
LES ADHERENTS DU SYSAAF	13
PARTENARIATS DU SYSAAF	15
LES PROGRAMMES DE R&D	16
PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS.....	17

Avant-propos

Le compte rendu annuel d'activité du SYSAAF est constitué de 4 parties (et documents) :

- Une première partie est consacrée au fonctionnement courant de la structure et de ses différents services,
- Une deuxième partie présente les travaux et les résultats obtenus pour l'activité R&D,
- Une troisième partie est un résumé synthétique par « fiches techniques » des programmes R&D dans lesquels le SYSAAF est partenaire ou prestataire,
- Une quatrième partie reprend l'ensemble des publications et communications auxquelles le SYSAAF a collaboré ainsi que les formations des agents.

Ces 4 parties peuvent être lues de façon indépendante et sont présentées ensemble ou sous 4 documents séparés.

Nous remercions particulièrement les entreprises adhérentes ISA et NOVOGEN qui à l'occasion de l'Assemblée Générale du SYSAAF du 5 juin 2025 ont participé à l'organisation des visites techniques du 4 juin et ont sollicité les responsables de la filière Œuf de consommation.

Bonne lecture.

Le mot du président



Malgré des signes de reprise et certains indicateurs plutôt favorables, le contexte économique et commercial est resté tendu en cette année 2024 pour de nombreuses filières. Pour certains secteurs, il est difficile de retrouver les niveaux de marché d'avant les années de crise (crises sanitaires et crises économiques), et les incertitudes liées au contexte géopolitique, aux contextes sanitaires, sont toujours présentes. La jeune filière entomocole est particulièrement impactée par cette situation, avec, à des niveaux divers, plusieurs entreprises en difficulté, ce qui aura légèrement impacté l'activité 2024 du SYSAAF.

Pour le SYSAAF, c'était une année de transition : pas tant au niveau des services apportés aux adhérents, qui ont été d'un niveau similaire aux années précédentes, mais au niveau de l'activité R&D et dans ses projets de restructuration pour s'adapter aux défis du secteur génétique et au changement de contexte.

C'est en effet un nouveau cycle R&D qui a démarré en 2024-2025. Deux projets de grande envergure dans le cadre de France 2030 sont les fers de lance de ce nouveau cycle, les projets SEPIAA visant à exploiter l'intelligence artificielle au service du phénotypage en sélection aquacole, et RESIGEN visant à développer la résilience des filières génétiques avicoles et porcines. Le SYSAAF est le porteur de ces deux projets, embarquant notamment avec lui directement 16 adhérents, 9 unités INRAE, mais aussi de nombreux autres partenaires habituels ou nouveaux. Le SYSAAF coordonne ou participe également à pas moins de 5 projets déposés dans le cadre des FEAMPA 2024 national et régionaux, deux programmes européens, des projets régions... De quoi poursuivre l'acquisition d'outils et de méthodes au service des schémas génétiques de tous les adhérents.

L'année 2024 aura été par ailleurs l'occasion de poursuivre les transformations engagées depuis 2021, grâce à l'investissement de nombreux administrateurs et des salariés. Il en résulte de nouveaux statuts permettant d'ouvrir le Syndicat à plus d'entreprises ou de filières, et de se lancer dans une politique de prestations de conseil plus large, hors du périmètre adhérent.

Au moment de faire ce court bilan de 2024, c'est donc pour moi l'occasion de remercier l'ensemble des administrateurs, des salariés, pour leur travail et leur volonté de donner au SYSAAF les moyens de poursuivre son développement au service de tous ses adhérents. Merci également à nos partenaires financiers pour leur soutien primordial et à nos partenaires scientifiques et acteurs du développement pour les collaborations toujours indispensables à nos avancées.

Frédéric Cachelou
Président du SYSAAF
Directeur des Viviers de Sarrance

Présentation du SYSAAF

Le SYSAAF (Syndicat des Sélectionneurs Avicoles et Aquacoles Français) est une association de statut "Syndicat professionnel" (Loi du 21 Mars 1884) qui regroupe des entreprises et associations (35 en 2024), développant des programmes d'amélioration génétique à des fins commerciales ou de gestion génétique de populations, lignées ou races d'espèces avicoles, aquacoles et entomocoles.

Les activités du SYSAAF répondent à 3 grandes missions :



Le service aux adhérents, mission première du SYSAAF, peut revêtir de nombreux aspects :

- L'appui à la sélection, de la conception de schémas de sélection ou de gestion génétique, à l'indexation des reproducteurs et la proposition de plans d'accouplement, en passant par le développement de modèles génétiques à façon,
- Le développement et l'adaptation des outils informatiques de collectes et de traitements des données,
- L'accès à des plateformes de service pour des phénotypes particuliers, via des méthodes développées par le SYSAAF et ses partenaires : Challenges de résistances à des

agents pathogènes ou d'adaptation au changement climatique avec la plateforme Fortior ; Utilisation de technologies de spectroscopie avec la plateforme SpecGen et la cryopréservation des ressources génétiques,

- La réalisation d'audits dans le cadre d'une démarche de progrès ou pour l'accréditation Label rouge ou IGP en volailles,

- La formation de ses adhérents et la diffusion de résultats de R&D lors de journées techniques.

L'activité R&D du SYSAAF s'organise autour des grandes orientations nationales ou européennes pour s'adapter :

- Aux attentes des entreprises adhérentes du SYSAAF,

- Aux attentes du Ministère dans le cadre de la publication du nouveau Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) 2022-2027,

- Aux attentes exprimées dans le Cluster 6 « Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement » du pilier II d'Horizon Europe (le nouveau programme européen adopté en 2021).

Pour les espèces avicoles et piscicoles notamment, via le programme génétique CASDAR et la nouvelle programmation élaborée pour la période 2022-2027, le programme R&D du SYSAAF répond aux grands objectifs :

- De massifier la transition agroécologique des élevages et des filières animales,
- De valoriser les races locales et menacées.

Les missions de représentations s'exercent au sein de différentes instances administratives, techniques ou professionnelles. Le SYSAAF est en particulier membre :

- De la CTI-RZ (Commission Thématique Inter-filières Ressources Zoogénétiques), instance de concertation, intégrée au sein de FranceAgriMer, chargée d'informer et d'éclairer les pouvoirs publics et les filières sur les évolutions économiques structurelles du secteur de la génétique animale regroupant des représentants des ministères et des administrations ainsi que des représentants professionnels,

- De l'EFFAB (European Forum of Farm Animal Breeders) association de représentation des filières génétiques à l'échelle européenne,

- De FABRE-TP (Farm Animal Breeding and Reproduction Technology Platform), qui fournit un cadre pour définir les priorités de recherche et les plans d'action pour le secteur des animaux d'élevage et de la reproduction afin de parvenir à la croissance, à la compétitivité et à la durabilité de l'UE grâce à

des avancées majeures en matière de recherche et de technologie à moyen et à long terme.

- Du Conseil d'Administration et du Conseil Scientifique de l'ITAVI pour assurer la cohérence des actions génétiques dans un contexte filière plus large.

Le SYSAAF réalise ces grandes missions de soutien et de développement génétique pour ses adhérents (35 en 2024) sur un large éventail d'espèces animales, soit par le biais d'une coréalisation avec l'Institut Technique en charge de ces espèces (ITAVI), pour ce qui est des filières avicoles et piscicoles, soit directement, avec le développement depuis quelques années de l'appui apporté aux filières conchylicoles, crevetticoles et entomocoles.

Liste des espèces dans le champ d'intervention du SYSAAF pour les actions d'amélioration et de gestion des ressources zoogénétiques



Avicoles (11)

- Caille japonaise
- Canard commun
- Canard de Barbarie
- Dinde
- Poule
- Faisan
- Oie
- Perdrix rouge
- Perdrix grise
- Pigeon
- Pintade



Conchylicoles (10)

- Coque commune ou blanche
- Coquille Saint Jacques
- Huître creuse
- Huître plate
- Huître perlière du Pacifique
- Huître portugaise
- Ormeau européen
- Palourde bleue ou clovisse
- Palourde Eur. ou commune
- Palourde grise japonaise



Crevetticoles (5)

- Chevette d'eau douce
- Crevette bleue
- Crevette à pattes blanches
- Crevette japonaise
- Crevette tigrée



Piscicoles dulçaquicoles (16)

- Carpe commune
- Omble alpin
- Esturgeon bélouga
- Esturgeon osciètre
- Esturgeon ruthenus
- Esturgeon sibérien
- Omble de fontaine
- Perche
- Saumon
- Tilapia du Nil (Tilapia gris)
- Tilapia du Mozambique
- Tilapia Wami
- Tilapia bleu
- Tilapia rouge (Gueule rouge)
- Truite arc-en-ciel
- Truite fario



Piscicoles marines (6)

- Bar
- Daurade
- Maigre
- Ombrine ocellée
- Sériole couronnée
- Turbot



Entomocoles (3)

- Mouche soldat noire
- Ténébrion molitor
- Abeille domestique*

*En prestation pour l'Institut de l'Abeille

Les faits marquants de 2024

Une activité riche et diversifiée, marquée notamment par de nouveaux programmes de R&D retenus dans plusieurs AAP récents, et par une diffusion scientifique et technique abondante.



Plus de **70 publications et communications** dans des revues scientifiques et dans des congrès nationaux et internationaux : **JRA, JRFP...** en France, **Aqua Europe 2024, EAAP...** à l'international...

France 2030



Les programmes SEPIAA et RESIGEN acceptés, un investissement financé à hauteur de 2,5 M d'€ de budget pour le SYSAAF sur 4 ans.

Présence à l'international



COST Européen, Board de Fabre TP, Audit et formation au Cambodge...



Succès des **7^{èmes} Journées Techniques Inter Filières** du SYSAAF à Rennes avec plus de 90 participants et 36 communications.

Appels à projet FEAMPA



5 projets sur 6 déposés acceptés par le FEAMPA innovation national et régional

Ressources humaines



3 nouvelles personnes embauchées en CDD pour accompagner le développement R&D

Réflexion stratégique



Réalisation d'une analyse juridique et fiscale de la situation du SYSAAF par un cabinet spécialisé

Thèses



Démarrage de 2 thèses CIFRE dans le cadre des programmes Européens : GEroNIMO et CryoStore

CASDAR génétique



Échéance de mi-parcours pour le programme CASDAR SYSAAF dans le cadre du PNDAR 2022-27

Service Formations



33 personnes formées au logiciel Eucalyptus

Gouvernance

(Composition du Conseil d'Administration au 6 juin 2024)

15 membres

Représentants des adhérents avicoles :

Magali BLANCHET (*Grimaud Frères*) – Vice-présidente
Édouard JANNOT (*CSB*) –trésorier adjoint
Bernard ALLETRU (*Gourmaud Sélection*)
Thierry BURLLOT (*Novogen*)
Frédéric FAGNOUL (*Hubbard*)
Mailys FAURE (*ISA*)
Serge TRICOIRE (*Gen'éthic*)

Représentants des adhérents aquacoles :

Secteur piscicole

Frédéric CACHELOU (*Viviers de Sarrance*) -
Président
Aline BAJEK (*EMG-Ictus*) – vice-présidente
Emmanuel MAZEIRAUD (*Les Sources de l'Avance*) – trésorier
Emmanuel BONPUNT (*L'Esturgeonnière*)
Jean-Sébastien BRUANT (*Fermes Marines Du Soleil*)

Secteur conchylicole

Frédéric CHÉNIER (*Vendée-Naissain*)

Secteur crevetticole

Mélanie SAHUQUET (R&O OSO) -
Secrétaire

Représentant des adhérents entomocoles:

Floran LAVILLE (*Cycle Farms*)

Ressources humaines

Au 1^{er} janvier 2024, le SYSAAF comptait 18 salariés, tous permanents.

Grâce aux financements européens et au financement CIFRE, Carl KROGER, programme **GEroNIMO** et Firouzeh SADEGH-ZADEH, programme **Cryostore**, ont rejoint les équipes en avril et en juillet pour 3 ans, afin de réaliser leur thèse de doctorat. Julien ROCHE (pour 3 ans) et Lucas GÉNEVÉ (pour 6 mois) ont été embauchés sur des missions liées au programme **SEPIAA**, programme **France2030**, **Résilience et Capacités Agroalimentaires**. Quant à Jessica COMBO, elle complète le service administratif pour une période de 9 mois. Pierre PATRICE a

quitté ses fonctions et a été remplacé par Antoine JOURDAN.

Au 31 décembre 2024, le SYSAAF comptait 23 salariés dont 5 en CDD, une augmentation des ressources humaines témoignant notamment d'un ré-accroissement progressif de l'activité R&D.

Localisation des équipes



- **Nouzilly** (siège social), Centre INRAE Val-de-Loire au sein de l'Unité Mixte de Recherche Biologie des Oiseaux et Aviculture (UMR-BOA): les services techniques avicole et entomocole, la direction et les services supports (10 personnes au 01/01/24).

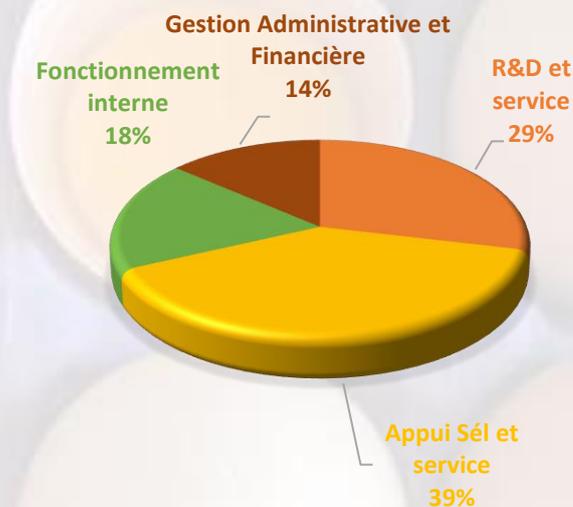
- **Rennes**, Laboratoire INRAE de Physiologie et Génomique des Poissons (LPGP), les services techniques aquacole et apicole (7 personnes au 01/01/24).

- **Plouzané**, la plateforme Fortior Genetics Anses-SYSAAF (1 personne au 01/01/24).



Répartition des principales activités des agents en 2024

Pour la réalisation de ses différentes missions, le temps total des salariés du SYSAAF s'est réparti en 29% de temps directement consacrés à des programmes de R&D, 39% en appui aux adhérents pour le développement de la sélection (20%) et pour un apport technique et technologique via des actions de R&D internes (19%), 18% pour le fonctionnement interne du SYSAAF incluant notamment des temps dédiés aux partages méthodologiques et de résultats multi sites et multi filières entre les agents, 14% en temps administratif et financier.



Les chiffres clés du SYSAAF en 2024 :

35 adhérents

SYSAAF

2 nouvelles thèses CIFRE

11 publications d'articles scientifiques
62 communications en congrès et journées techniques

3 espèces entomocoles

15 sessions de traitement en 2024

93 996 individus

phénotypés dans la base de données entomocolle dont 46 842 nouveaux en 2024

84 populations avicoles traitées

16 sessions d'assignation de parenté

253 sessions de traitements avicoles

1 à 20 lignées par adhérent

9 espèces avicoles en sélection dont 2 espèces en sélection génomique

15 espèces aquacoles en sélection

1 à 2 populations par adhérent

Secteur aquacole :
39 841 nouveaux individus sur 891 626 au total

Autres missions du SYSAAF

Les audits avicoles SYSAAF

7 audits ont été réalisés en 2024 délivrant une attestation de conformité à 63 lignées pures et 69 parentales servant pour l'obtention de lignées commerciales utilisées notamment en production Label Rouge (chair, ponte) et en IGP Canard à foie gras du Sud-Ouest.



Plateforme Fortior Genetics

Afin d'améliorer la résistance génétique des poissons et de s'inscrire dans le plan national de réduction des antibiotiques, la **plateforme Fortior** réalise des challenges pathologiques à 3 virus et à 5 bactéries pathogènes sur des collatéraux servant à indexer les candidats à la sélection. Ces challenges sont réalisés avec l'expertise scientifique de l'ANSES dans le cadre de demandes d'agrément au Comité d'Ethique. L'activité de la plate-forme a repris en 2024 avec le démarrage du projet HyperSelect, sur l'adaptation au changement climatique et la reprise des challenges pathologiques.



Service formation

Le SYSAAF, certifié Qualiopi, répond aux besoins de formation de ses adhérents en proposant des thèmes au plus près de leurs spécificités professionnelles.

En 2024, 33 personnes en ont bénéficié, soit 147 h de formation réalisées par les formateurs du SYSAAF.



Service à l'international et hors métropole

Le SYSAAF intervient auprès de la Direction des Ressources Marines (**DRM**) de Polynésie Française pour accompagner la sélection chez la crevette bleue et chez l'huître perlière dans le cadre de la convention **EXPER**. Dans ce contexte, le programme **PinctAssign**, en partenariat avec **Ifremer** et l'écloserie **Regahiga Pearls**, a été déployé pour évaluer l'impact des pratiques des écloseries sur la conservation de la variabilité génétique des lignées d'huître. Dans la thèse **PHENOTYPE**, le SYSAAF aide au développement d'une méthode de phénotypage de la qualité des perles avec l'Université de Polynésie Française.

Le SYSAAF apporte aussi son conseil au FiA (Fisheries Administration) du Gouvernement Cambodgien dans le programme **EISACAM** (projet européen **Capfish-Aqua**, co-financé par l'UE et l'**AFD**, en collaboration avec l'**INRAE**) pour améliorer la sélection de 2 espèces de poissons.

Le SYSAAF conseille en Thaïlande des entreprises de sélection de crevette tigre (**TopGen**) et de crevette à pattes blanches (**SyAqua**).

Missions de représentation et participation à :

- La CTIRZ et à ses groupes de travail,
- Au Conseil d'Administration et Conseil Scientifique de l'ITAVI,
- Au Conseil de Groupement de la Cryobanque Nationale,
- Au Conseil d'Orientation Thématique « santé, alimentation et bien-être des animaux » de l'Anses,
- Au CNS du FEAMPA.

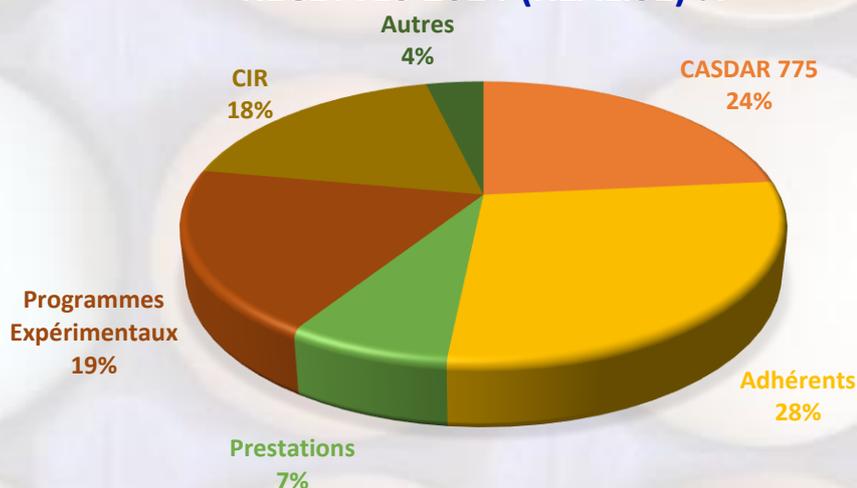
Dans le cadre de la CTIRZ, le SYSAAF a participé à la rédaction de fiches de présentation de la génétique avicole et de la génétique piscicole. Ces fiches à destination du grand public sont à disposition sur le site

Comptes annuels 2024

Un budget des recettes 2024 de **1 904 830 €** en baisse de presque 4% par rapport à 2023 incluant :

- La subvention CASDAR de 446 250 €, identique à 2023
- Les subventions des programmes expérimentaux pour 360 237 €, assez faible mais traduisant une année de transition, avec de nouveaux programmes validés mais dont le plein fonctionnement n'entrera qu'en 2025
- Un Crédit d'Impôt Recherche de 349 828 €.

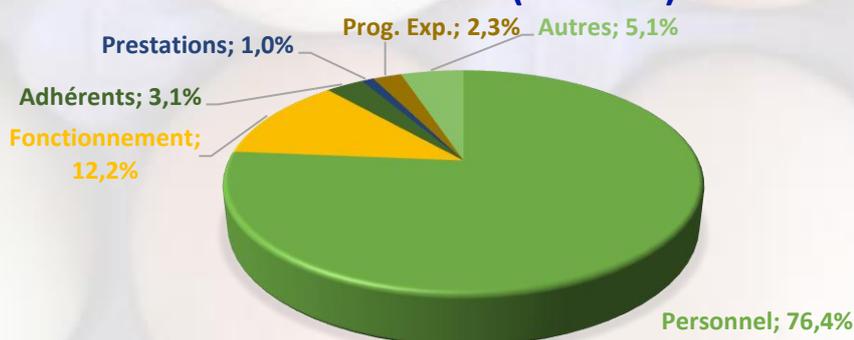
RECETTES 2024 (RÉALISÉ) %



Des dépenses pour un montant de **1 999 920 €** quasi identique à 2023, incluant :

- Des charges de personnel pour 1 527 050 € en hausse de 6% par rapport à 2023 mais incluant une charge exceptionnelle de régulation,
- Des charges de fonctionnement général pour 243 531€ (en baisse de 10%).
- Des charges associées aux programmes expérimentaux réduites pour 101 367€.

DÉPENSES 2024 (RÉALISÉ) %



Un résultat net de l'exercice 2024 est déficitaire de **95 090 €** en relation avec deux charges exceptionnelles qui n'ont pu être compensées.

Les adhérents du SYSAAF

Le SYSAAF comptait 35 adhérents à l'issue de l'AG 2024, soit 19 adhérents pour la section aquacole, 11 pour la section avicole et 5 pour la section entomocole. Une situation identique à l'année 2023 et très stable depuis les 5 dernières années.

Plusieurs demandes d'adhésions sont en cours d'instruction et devraient être ratifiées lors de l'AG 2025.

Secteur avicole :

11 adhérents sélectionneurs

9 espèces : Caille, canard Barbarie, canard Pékin, dinde, faisan, poule, perdrix rouge, pintade, oie.



Secteur entomocole :

5 adhérents sélectionneurs

2 espèces : mouche soldat noire,
ténébrion



Secteur aquacole :

19 adhérents dont 18 en sélection et 1 gestionnaire de population

17 espèces : Bar, daurade royale, maigre, turbot, omble des fontaines, omble alpin, perche, saumon atlantique, truite arc-en-ciel, truite fario, esturgeon sibérien, esturgeon russe, huître creuse, palourde japonaise, crevette bleue, crevette impériale, crevette tigre et crevette à pattes blanches.



Partenariats du SYSAAF

Les partenariats avec les organismes de Recherche et de Développement publics ou professionnels

Ces partenariats s'organisent dans un réseau indispensable à la réalisation des missions du SYSAAF et représentent une force remarquable pour le SYSAAF et ses adhérents.



Les partenariats avec les organisations du secteur privé ou associatif

Le SYSAAF est membre ou collabore à de nombreuses structures collectives.

Dans l'objectif de développer au mieux ses activités de R&D, le SYSAAF est membre de 4 pôles de compétitivité.

Il est également actif dans plusieurs « think-tank » ou associations en France, avec le GIS Avenir Elevage, le consortium EntomoCentre, et en Europe avec l'EFFAB ainsi qu'au sein de la plateforme FABRE TP.

Concernant les espèces aquacoles, le SYSAAF coordonne la plateforme de cryoconservation des ressources génétiques aquacoles CRYOAQUA gérée par l'entreprise SYNETICS.

Enfin, concernant les espèces avicoles, le SYSAAF poursuit son implication dans le dossier relatif à la sauvegarde des races locales de volailles, en particulier en appui aux collectifs de sauvegarde de races locales, et également en partenariat avec les Centres de Ressources Génétiques Régionaux.



Les programmes de R&D

Les programmes de R&D, un peu plus d'une 20^e en 2024, sont construits avec les adhérents et les différents partenaires de la recherche publique ; ils font l'objet de financements publics et privés. En 2024, les subventions publiques accompagnant l'activité R&D provenaient de fonds européens (Horizon et Maria Sklodowska Curie), d'appels à projets nationaux (FEAMPA, Carnot,) ainsi que de Bpifrance dans le cadre de France 2030 et des Régions. Les interprofessions (CIFOG) participent également au financement de certains projets de leurs filières.

Les thématiques couvrent un très large champ de recherche, de type plus ou moins appliquées, et associées à des domaines très divers allant de la préservation de la diversité génétique, à la recherche de résistance génétique aux maladies, en passant par l'adaptation aux demandes sociétales, l'adaptation au changement climatiques.

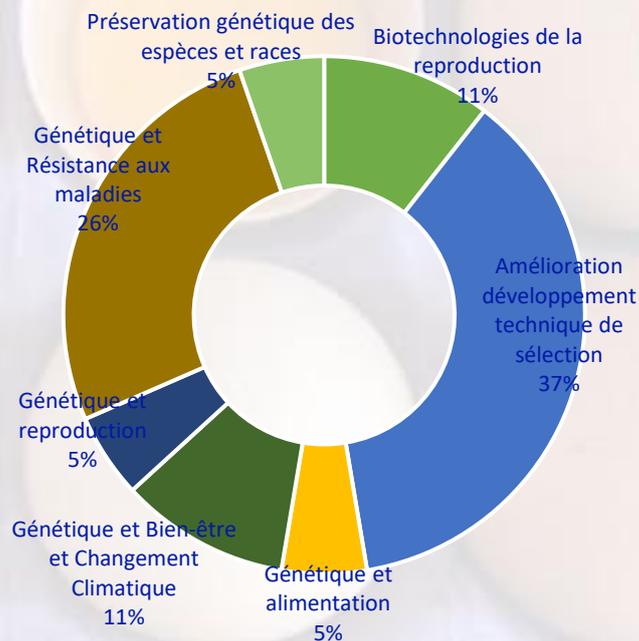
Le SYSAAF est agréé Crédit d'Impôt Recherche, agrément renouvelé pour la période 2023 – 2027.

Retrouvez l'ensemble des programmes de R&D du SYSAAF sur <https://www.sysaaf.fr/les-programmes-de-r-d>

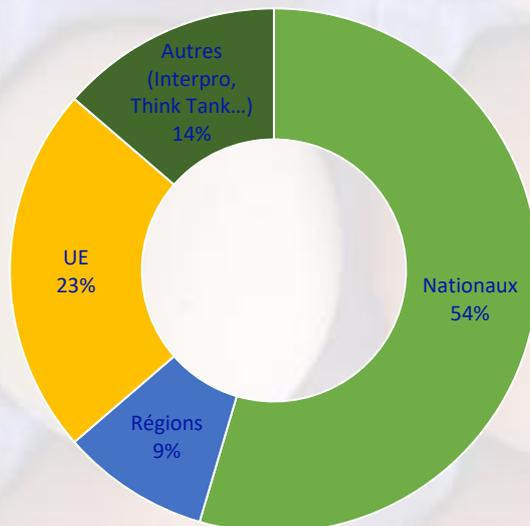
Les principaux financeurs de 2024



Typologie de programme



Origine de financement des programmes



Publications et communications

Parmi les principales missions du SYSAAF, il est bien sûr celle de transmettre et diffuser les résultats obtenus dans ces programmes de R&D. Les transferts se font dans un premier directement auprès des adhérents concernés.

Le SYSAAF organise également pour un plus large public des journées techniques, regroupant les acteurs de toutes les filières pour lesquelles il intervient, ainsi que les partenaires de la recherche qui œuvrent dans les différents programmes en cours.

L'année 2024 aura vu encore une fois une belle participation des adhérents du SYSAAF et des partenaires R&D aux 7^{èmes} « Journées Techniques Inter Filières du SYSAAF » qui se

sont déroulées à Rennes les 15 et 16 octobre 2024 avec 36 présentations.

Enfin, de nombreuses publications et communications ont été réalisées en 2024 dans divers journaux et dans plusieurs congrès scientifiques et techniques. Elles sont le reflet de la qualité du travail de collaboration entre organismes de recherche et de développement, adhérents et équipes du SYSAAF.

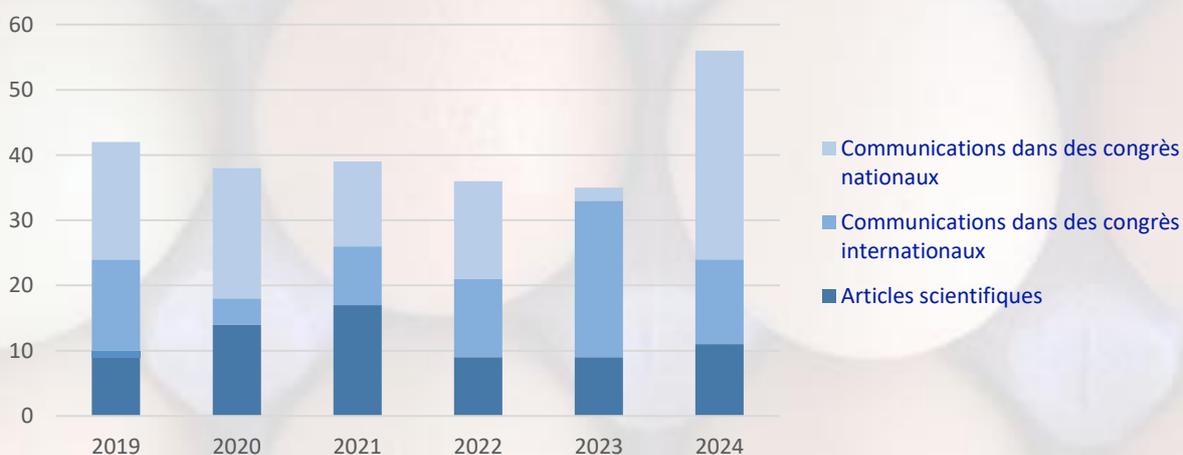
En 2024, le SYSAAF était notamment présent et a communiqué à :

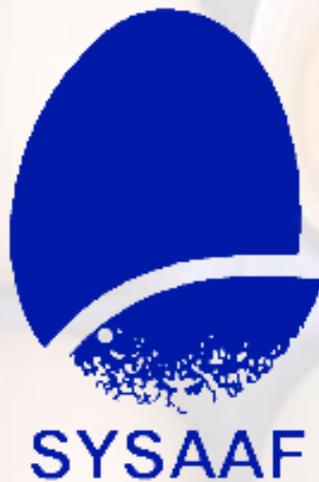
European Aquaculture Society, Copenhague ;
Asian Pacific Aquaculture, Surabaya, Indonésie
75th EAAP Annual Meeting, Florence ;
COST EU-LI-PHE European Network on Phenotyping in Livestock. Bologne ;
15èmes Journées de la Recherche Avicole et des Palmipèdes à Foie gras, Tours ;
Journées Françaises de la Recherche Piscicole, Rennes ;
Congrès International d'Apiculture et d'Apithérapie, Tours.

La liste complète des publications et communications est disponible et consultable sur <https://www.sysaaf.fr/les-publications-et-communications-scientifiques>



Publications et communications scientifiques





Siège social & Adresse postale
SYSAAF - Centre INRAE - Val de Loire,
Unité Mixte de Recherche en Biologie des Oiseaux et Aviculture (UMR-BOA),
37380 Nouzilly, France.
Tél. : 00.33.2.47.42.76.43 [Dir. : 79.43]
Courriel : sysaaf@INRAE.fr
Site internet : www.sysaaf.fr
Directeur de la publication et rédacteur en chef : M. Sourdioux
Co-rédacteurs : F. Renard-Dewynter, S. Brard-Fudulea & P. Haffray
Avec les contributions de :
J. d'Ambrosio, A. Bestin, M. Besson, M-A Bergeot, B. Desnoues, A. Donkpegan, F. Enez, Y. François, R.
Morvezen, P. Patrice, M. Reverchon, R. Richer, R. Rouger & S. Thiercelin.